

Rencontre « Vous pouvez tout changer »

Contrat de formation

Entre

L'association Jardin Gourmand, représentée par Gérard Verret, formateur et président,
Association répertoriée à l'INSEE sous le N° 501 324 750 00014

Enregistrée au titre de la formation professionnelle sous le N° 42 67 03913 67, exerçant ses activités
de formation sous l'enseigne "École Buissonnière ©"
Dont le siège est 3b, rue de Bassemberg – 67220 Lalaye

Et (nom du stagiaire)

est conclu

le présent contrat de formation, application du livre IX du Code du travail, dont l'article L920-13.

Article 1 - Durée de l'action de formation et lieu

La formation se déroulera sur la période du au . Avec une rencontre d'introduction et une journée de clôture, la durée totale est de 40 heures incluant des travaux personnels dirigés estimés à 8 h

La participation à cette formation est précédée d'échanges individuels et collecte des éléments qui seront nécessaires pour que les parties s'engagent en connaissance de cause compte tenu d'une formule très spécifique. La liberté est offerte d'arrêter avant le début de la troisième journée ; aucun frais ne sera demandé.

Lieu : 3b, rue de Bassemberg – 67220 Lalaye (Vallée de Villé)

Article 2 – Objectifs pédagogiques

Un questionnement. Répondre à toutes les personnes s'interrogeant sur leur situation actuelle, désireuses de faire le point. Concerne ainsi tous ceux qui aspirent à davantage de repères pour gérer à l'avenir les inévitables changements qui se profilent et qui sont en quête de nouveaux paradigmes afin de pouvoir affronter un monde incertain et ajuster leur trajectoire personnelle et professionnelle. Participer ainsi à un avenir soutenable en anticipant les situations délicates.

Des aspirations. La formation est conçue pour apporter des éclairages novateurs à cette soif de liberté, à cette quête de sens, à ce besoin de prendre sa vie en main exprimés de manière de plus en plus insistante

Article 3 – Compétences et aptitudes visées

Aptitudes

Exploration de l'Univers des Possibles : du bon usage de nos héritages

- Langue française
- Cerveau
- Traditions diverses

Multiples initiatives et outils alternatifs

Acquisition de nouveaux réflexes

- Un regard global, intégral, systémique
- Une approche qui ne soit pas du seul domaine de notre cerveau, en laissant la place au ressenti et aux multiples formes d'intelligence non quantifiable par un QI

Développement de son potentiel humain

- Qualités multiples désignées par le terme de soft skills
- Sens donné à sa vie

Compétences

Les moyens sont donnés pour que chacun poursuive, dans une démarche de « lifelong learning », la mise en pratique quotidienne. C'est à ce prix que chacun pourra affiner progressivement son rôle

- De citoyen avisé
- De fin stratège
- De visionnaire éclairé
- D'acteur des changements espérés.

Article 4 – Le programme est détaillé sur le site

Introduction

Module N°1

La Vie... sens dessus dessous

La Joie de vivre tout simplement

Module N°2

La Vie... voie de l'amour Tout Autre

La Joie d'aimer la Vie, le Vivant

La Joie de trouver sa juste place

Module N°3

La Vie... voie de l'action Toute Autre

La Joie d'élargir la connaissance

La Joie d'engager l'action juste

Étape finale

Mise en forme de la feuille de route

Article 5 – Public visé

Le programme est un tronc commun permettant de répondre aux motivations d'un large public

- Faire face à un climat anxiogène
- Orienter ses études, faire des choix de vie avec des perspectives porteuses de sens
- Faire le point sur ses engagements et son parcours
- Tout simplement devenir un citoyen avisé se préparant à gérer des situations inattendues qui demanderont agilité, lucidité, esprit critique, créativité

D'une manière générale, toute personne désireuse de s'engager dans une nouvelle vie plus en harmonie avec des valeurs de respect de la nature, de l'environnement

Article 6 - Les pré-requis

Aucun pré requis.

Article 7 – La progression pédagogique

L'objectif pédagogique global (OPG)

La formation alternera les réflexions générales sur la thématique de la transition avec l'utilisation de supports permettant de faire émerger ses rêves, ses talents, ses compétences, ses passions en vue d'identifier ou d'affiner un projet de vie ou tout simplement pour clarifier sa raison d'être et sa mission dans monde complexe qui a commencé à s'installer.

Les objectifs pédagogiques partiels (OPP)

Trois objectifs sont décrits dans l'article 4 et représentent clairement la progression pédagogique. Le module 3 se termine avec les outils permettant de rédiger sa feuille de route. S'ouvre alors une période de maturation et de recherches personnelles dirigées qui conduira à une dernière rencontre pour affiner et officialiser la feuille de route.

A préciser que le déroulement de cette formation intègre les trois phases habituelles propres aux bilans de compétences, à savoir :

1. Phase préliminaire de définition des besoins
2. Phase d'investigation en vue d'identifier les compétences et talents du bénéficiaire :
3. Phase de conclusion avec entretiens personnalisés et rédaction du document de synthèse.

Article 8 – Les moyens pédagogiques

Les principes retenus

Nos outils pédagogiques ne sont pas que techniques mais existentiels : ils structurent un **cadre**, ouvrent la **présence** et soutiennent la **justesse** du cheminement. Ils rendent les contenus dans leur diversité accessibles au plus grand nombre

- **Supports mobilisés** : visuels, écrits, sonores, verbaux et non verbaux.
- **Canaux sensoriels sollicités** : visuel, auditif et surtout pour la cuisine, olfactif, kinesthésique et gustatif.
- **Modes de fonctionnement** : priorité à la voie du sensible

Ces principes garantissent une pédagogie vivante, inclusive et adaptée aux différents styles d'apprentissage (visuels, auditifs, lecture/écriture) et aux différentes thématiques partagées. Ils visent à favoriser curiosité, coopération et joie d'apprendre, en articulant rigueur et créativité.

Les outils

Liste non exhaustive et non contractuelle, l'intervenant restant libre d'ajuster au mieux les outils à sa disposition aux contraintes du déroulement de la formation

En amont

- Échanges pour une bonne compréhension de l'utilité du stage et de son style spécifique
- Questionnaires pour s'assurer de l'adéquation de la formation avec les besoins.
Lettre d'engagements réciproques

Ce qui suit définit le **cadre**.

Création d'un espace singulier ; chaque journée est structurée autour de deux moments clés

- **Le moment d'ouverture** – créer l'espace. Parole du cœur, rituel symbolique, mise en confiance.
- **Le moment de clôture** – permettre l'intégration. **Justesse**. Après les habituels documents de synthèse et débriefing, il y a une nouvelle déclaration, façon amérindienne, pour clore avec gratitude ce qui a été vécu et souhaiter un nouveau départ enrichi de tout ce qui a été transmis

Le déroulement proprement dit

- **Parcours** : exposés accompagnés de visuel, temps de réflexions partagées, exercices sensoriels et créatifs, vidéos inspirantes, accompagnement musical adapté durant les pauses et repas
- **Balises** : textes de transition, résumés partiels, photocopiés. Références nourrissantes : personnes, structures et ouvrages recommandés.
- **Expériences** : récits pour stimuler l'imaginaire, immersions en nature, petits rituels, exercices d'écriture, improvisations.
- **Synthèses** : Rappels des fils conducteurs, partage collectif. Débriefing quotidien avec une FIP Feuille d'Incitation Personnelle. En fin de parcours, avec un PAP Plan d'Action Personnalisé qui prend la forme d'une feuille de route accompagnée d'un planning précis

Suivi

- Groupe d'échanges par mail, photocopiés numériques supplémentaires optionnels. Temps de recherche et de décantation, assistance selon les problèmes rencontrés. Rencontre de synthèse pour célébrer l'entrée dans sa nouvelle vie.

Quelques précisions complémentaires

- **Les exposés et discussions**

Le stage développe les réflexions sur la démarche de changement, inventorie les motivations à la lumière des valeurs de référence personnelle et des opportunités économiques. Exploration des pistes pour concilier épanouissement personnel, respect de l'environnement et efficacité économique. Présentation des étapes permettant d'identifier un projet professionnel. Le montage du projet n'est pas abordé ici.

- **Les ateliers**

Des mini-ateliers vont permettre à chacun de faire le point sur ses aspirations ; les réflexions partagées seront essentielles pour créer une dynamique visant à renforcer sa motivation, à surmonter ses peurs, à faire confiance à son potentiel, etc. Projection de courtes vidéos inspirantes.

- **Les photocopiés**

Ils sont nombreux pour s'adapter aux centres d'intérêt des stagiaires. Ils disposent ainsi de ressources documentaires en fonction de leurs besoins présents et à venir pour être en mesure d'affiner l'émergence de leur projet ou de l'ajuster en fonction de nouveaux paramètres. La multiplicité des documents permet ainsi de répondre à des centres d'intérêt et des besoins variant d'un stagiaire à l'autre. Une partie est remise en version papier tandis que le reste est à télécharger selon les besoins particuliers de chacun après le stage.

Article 9 – Les moyens d'évaluation

- **Évaluation continue** : contrôle des connaissances et suivi de la progression au fil des échanges et des divers ateliers qui sont autant d'occasions de mettre immédiatement en application les outils présentés. Les repas réalisés dans l'esprit du stage sont aussi une excellente occasion d'apprécier l'intégration dans le quotidien des grands principes du vivant, pour l'alimentation en particulier. Moment permettant les échanges entre participants.
- **Bilans périodiques** : Fiche d'Incitation Personnelle, puis Plan d'Action Personnalisé en fin de stage.
- **Travail individuel** : travaux dirigés accompagnés pour la remise de la feuille de route.

Article 10 – Les résultats

Évaluation quantitative

- Note de satisfaction lors du bilan à chaud.
- Note de résultat à 6 mois

Le questionnaire envoyé 6 mois après est riche d'enseignements ; il permet d'identifier les obstacles, d'apprécier les avancées du projet, d'apporter les ajustements et, enfin, de stimuler la motivation.

Évaluation qualitative : les effets observables

- Vision retrouvée pour une orientation juste, recentrage, regain de clarté, alliance avec la Vie permettant d'explicitier sa raison d'être, de dessiner ses engagements futurs, et, selon les thématiques, d'acquérir des savoir-faire respectueux et efficaces

Article 11 – Sanction de la formation : attestation de stage.

Attestation

- À l'issue de la formation, une **attestation de fin de stage** est remise au participant. Elle précise la nature de l'action suivie, la durée totale, ainsi que les objectifs visés. Lorsque la formation est prise en charge par un financeur tiers, une copie de cette attestation pourra lui être transmise.

Les acquis

- La formation a pour finalité de permettre au participant de comprendre ses enjeux, clarifier sa situation, orienter ses choix et engager des actions cohérentes dans son contexte personnel ou professionnel.

Article 12 - L'encadrement de l'action de formation

Toute la formation est dispensée par Gérard Verret, concepteur et fondateur de l'association Jardin Gourmand. Il a exercé pendant 30 ans comme expert-comptable et commissaire aux comptes libéral. Ce parcours est complété par une période de 35 ans consacrée à l'exploration de multiples activités à caractère écologique. Ces compétences et ces expériences en font un animateur pluridisciplinaire à même d'assurer le suivi continu des stagiaires.

Article 13 - Effectifs concernés par l'action de formation

La session accueille un maximum de 6 stagiaires avec un mini de 3.

Article 14 – Rétractation

Dans le délai de dix jours à compter de la signature du contrat, le stagiaire peut se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception. Si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, le contrat peut être résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. Aucune somme ne peut être exigée du stagiaire avant l'expiration du délai de rétractation prévu à l'alinéa précédent. Il ne peut être payé à l'expiration de ce délai une somme supérieure à 30 p. 100 du prix convenu. Le solde sera à régler lors de la formation.

Une clause de sécurité au regard d'une action atypique. Possibilité de décider de ne pas poursuivre à la fin de la première journée, sans frais.

Article 15 - Modalités de paiement.

Le coût est de euros dont 10€ de cotisation : cette somme sera à régler comme suit

- Un acompte de 30%, soit euros à l'inscription, après le délai de rétractation de 10 jours.
- Le solde, pendant le stage.

En contrepartie de cette somme, l'organisme de formation s'engage à réaliser l'action prévue dans le cadre de la présente convention.

Si le stage ne se déroulait pas jusqu'à son terme, du fait du formateur, les frais ne seraient pas dus.

Fait le

Signature du stagiaire

Signature du représentant de l'organisme de formation



JARDIN GOURMAND
3b, rue de Bassemberg
67220 LALAYE
Tél. 03 88 58 91 44